




Zencap
Asset Management

| Une filiale du Groupe 



POLITIQUE D'ENGAGEMENT ET DE DIALOGUE DE ZENCAP AM

Mars 2021

Notre politique d'engagement et de dialogue

Cette politique s'applique à l'ensemble de la gestion en dette privée.

La politique d'engagement et de dialogue de Zencap AM vise à établir une relation constructive, de long terme et de progrès avec nos emprunteurs.

Elle comprend différentes dimensions :

- La sensibilisation des emprunteurs potentiels au cours du processus d'investissement

Au cours du processus d'investissement, en particulier en phase de Due Diligence, des échanges sont menés sur les enjeux ESG avec l'emprunteur, à travers le questionnaire ESG de Zencap AM mais pas uniquement, les sujets ESG étant régulièrement abordés en entretien. Ce dialogue initié dès les premiers contacts permet de sensibiliser l'emprunteur autour de ses enjeux clés, des résultats de notre analyse et, le cas échéant, des axes de progrès identifiés.

- La fixation d'objectifs RSE et d'impact

Lorsque le contexte le nécessite et le permet, et de manière systématique sur certains fonds (ex : Rebond Tricolore), Zencap AM fixe des objectifs avec l'emprunteur, en concertation avec ce dernier (cf. Charte IR de Zencap AM).

A cette occasion, le travail de sensibilisation va plus loin, il s'agit d'embarquer l'emprunteur dans une démarche de progrès constructive dans laquelle il croit.

- L'accompagnement et le dialogue continu

L'accompagnement des emprunteurs sur le long terme, y compris sur les sujets ESG, est une marque de fabrique de Zencap AM, que nous entendons continuer de cultiver. La proximité avec nos emprunteurs nous permet un dialogue continu. Ce dialogue porte sur la gouvernance, l'éthique des affaires, la stratégie, les risques financiers et non financiers, les politiques, les résultats financiers et non financiers, l'impact social et environnemental ou encore le reporting. Notre équipe « RM-ESG » est à ce titre à l'écoute et force de proposition.

Nous encourageons ainsi nos emprunteurs à construire une démarche de RSE solide et à la valoriser, à évaluer leur capacité à adresser des enjeux sociétaux, et à faire preuve de transparence par la publication d'informations ESG appropriés et un reporting adapté.

- Le suivi des risques et controverses

Si l'accompagnement fait partie de notre relation avec les emprunteurs, nous sommes aussi vigilants aux nouveaux risques et à toute dérive de nos sociétés en portefeuille. Nous suivons la presse, les études sectorielles ou les recherches thématiques et sommes en mesure d'interpeller nos emprunteurs le cas échéant. En cas de controverses, Zencap AM se rapprochera de l'emprunteur pour demander des explications et s'assurer de la mise en place de réparation et/ou d'actions correctives. De même, en cas de comportement ou de développement d'activités en contradiction avec les engagements de Zencap AM ou ceux du fonds, Zencap suivra la même approche. Le dialogue est toujours la priorité avant toute décision éventuelle de cesser la relation.

- Le reporting ESG annuel

Dans le cadre de la plupart de nos financements, dès que possible, l'emprunteur s'engage, dans le cadre du suivi pendant la période de financement, à fournir un reporting ESG annuel (questionnaire ESG de Zencap AM).

Ce cadre favorise des échanges réguliers entre Zencap AM et l'emprunteur et permet de poursuivre la sensibilisation tout au long du financement.

- La revue des objectifs ESG

Lorsque des objectifs sont fixés, ils sont revus avec l'emprunteur *a minima* annuellement et permettent de poursuivre des échanges de qualité tout en soutenant l'emprunteur dans sa démarche de progrès.

- Les relations avec les parties prenantes

La démarche d'engagement de Zencap AM ne se limite pas aux emprunteurs, nous portons également les sujets ESG dans nos relations d'affaires ou plus largement de place.

Zencap AM tâche ainsi d'être actif dans ses relations commerciales ou contractuelles, auprès des clients, des partenaires ou des associations professionnelles ou dans le cadre de diverses initiatives de place pour promouvoir l'investissement responsable et partager les bonnes pratiques.

Ce document à caractère d'information est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de ZENCAP Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par ZENCAP Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Les liens vers des sites web gérés par des tiers, présents dans ce document ne sont placés qu'à titre d'information. ZENCAP Asset Management ne garantit aucunement le contenu, la qualité ou l'exhaustivité de tels sites web et ne peut par conséquent en être tenue pour responsable. La présence d'un lien vers le site web d'un tiers ne signifie pas que ZENCAP Asset Management a conclu des accords de collaboration avec ce tiers ou que ZENCAP Asset Management approuve les informations publiées sur de tels sites web. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. ZENCAP Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. ZENCAP Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Zencap Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF (agrément n° GP-11000024)



www.zencap-am.fr